



VILLE DE SHANNON
Province de Québec

DÉROGATION MINEURE
DM2021-90003

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES DE LA VILLE DE SHANNON

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, Directeur général adjoint, greffier et trésorier adjoint de la Ville de Shannon, que le conseil municipal, à sa séance ordinaire du **8 mars 2021**, aura à statuer sur la demande de dérogation mineure **DM2021-90003**.

Cette demande, déposée par le représentant de l'entreprise propriétaire du lot 6 348 842 sur le chemin de Gosford, dans la zone H-9, vise à autoriser une opération cadastrale créant quatre (4) lots dérogoires. Le tableau 2 de l'article 5.1 du *Règlement de lotissement 602-18* prescrit que la largeur avant minimale d'un lot partiellement desservi (aqueduc seulement) à l'intérieur du périmètre urbain est de 30 mètres. Les éléments dérogoires sont donc les lots projetés portant les numéros 6 415 575, 6 415 576 et 6 415 577 avec une largeur avant de 27,18 mètres et le lot projeté portant le numéro 6 415 578 avec une largeur avant de 27,19 mètres.

Considérant les mesures exceptionnelles prises au regard de la COVID-19, toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande en téléphonant à l'Hôtel de Ville, avant le 8 mars 2021 à midi, au 418 844-3778, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

Une plage-horaire sera attribuée à chaque personne lui permettant ainsi de s'exprimer par audioconférence lors de la séance ordinaire qui se tiendra en circuit fermé le lundi 8 mars 2021 à 19 h 30. Les personnes qui désirent soumettre des documents en appui à leur exposé, pourront les transmettre à l'adresse consultationsURB@shannon.ca.

FAIT À SHANNON, QUÉBEC, CE 13^e JOUR DE FÉVRIER 2021

Le directeur général adjoint, greffier et trésorier adjoint,
Sylvain Déry, avocat, M.B.A. Adm. A, OMA